

la lettre aux locataires

#PRÉVENTION

Adoptez les bons réflexes face à la chaleur !

Pendant l'été, soyez vigilants face aux fortes chaleurs et aux éventuelles périodes de canicules, protégez-vous et accompagnez vos proches !



Chères locataires, chers locataires,

Cette année, un rendez-vous majeur vous attend : le 9 décembre, comme tous les quatre ans, vous élirez vos représentants au conseil d'administration de Seine-Saint-Denis habitat. Dans les prochaines semaines, nous vous repreciserons le calendrier, la procédure et les modalités de candidature.

C'est par votre vote que vous désignerez celles et ceux qui relaieront vos attentes, porteront votre voix et la feront peser dans les décisions de l'Office, sur tous les sujets du quotidien : travaux, loyers, charges, gestion de votre résidence, cadre de vie. Ce dialogue est essentiel et nous y tenons : il contribue directement à garder notre Office, dans toutes ses actions à votre service, au plus près de vos réalités.

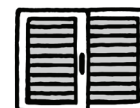
D'ici là, l'été s'installe. Les épisodes de chaleur peuvent affecter différemment les logements et les situations de chacun. Nos équipes restent mobilisées pour vous accompagner durant cette période.

Mathieu Monot

Président de Seine-Saint-Denis habitat



**Restez au frais chez soi
ou dans un lieu rafraîchi**



**Fermez les volets
et les fenêtres**



**Buvez de l'eau sans
attendre d'avoir soif**



Mouillez-vous le corps



Ne pas boire d'alcool



Mangez frais et équilibré



**Privilégiez
les activités douces**



**Prenez des nouvelles
des plus fragiles**

En cas de malaise, appelez le 15

Élections des représentants des locataires 2026, vous êtes les premiers concernés !

Cette année vous aurez à élire vos représentants au Conseil d'Administration de l'Office. Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Ce choix, vous l'avez tous les 4 ans.

Les représentants des locataires, c'est en effet 4 ans d'action continue au service du bien vivre des résidents. Programme des travaux à mener, évolution des loyers, maîtrise des charges, gestion de la résidence, avenir du quartier sont les nombreux sujets sur lesquels ils s'exprimeront durant leur mandat. Membres du conseil d'administration de l'Office (5 sièges), ils pèsent sur les choix stratégiques et opérationnels de l'Office concernant l'avenir de votre résidence. Leurs associations se font le relais de vos questions, vos remarques ou vos attentes.

Information générale des locataires

Au plus tard 10 semaines avant la date de l'élection (soit le mercredi 30 septembre 2026), Seine-Saint-Denis habitat vous rappellera par voie d'affichage la date de l'élection (fixée au mercredi 9 décembre 2026) et vous indiquera la procédure électorale et les conditions requises pour être candidat. Pour les résidences de logements collectifs, vous trouverez ces affiches dans les halls d'immeubles et les loges des gardiens. Pour les résidences de logements individuels, des affichettes seront distribuées dans les boîtes aux lettres des locataires.

Dépôt des candidatures auprès de Seine-Saint-Denis habitat

Le dépôt se fera au plus tard 8 semaines avant la date de l'élection (soit le mercredi 14 octobre 2026 à 14 h).

Information des locataires sur la liste des candidats

L'information vous sera communiquée – toujours par voie d'affiches et d'affichettes – au plus tard 1 mois avant la date de l'élection (soit le lundi 9 novembre 2026).

Envoi du matériel de vote aux locataires

Le matériel vous sera envoyé au moins 2 semaines avant la date de l'élection (soit le lundi 23 novembre 2026, et au plus tard le mercredi 25 novembre 2026).

Scrutin et résultats

Le scrutin aura lieu à bulletin secret, par vote par correspondance ou par vote électronique. Le dépouillement du scrutin aura lieu au siège de Seine-Saint-Denis habitat le mercredi 9 décembre 2026 et les résultats vous seront communiqués par voie d'affichage.